

Les seniors français : un segment touristique porteur de croissance

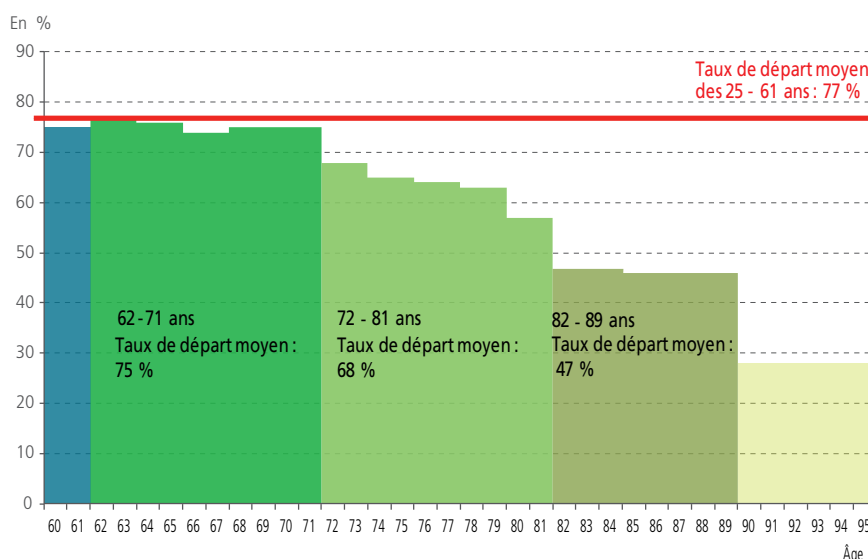
En 2014, près d'un tiers des nuitées des touristes français¹ ont été réalisées par des personnes de 62 ans ou plus. Le tourisme des seniors a fortement progressé ces dernières années sous l'effet du vieillissement de la population et d'un taux de départ élevé jusqu'à plus de 80 ans. Comme leurs cadets, les seniors réalisent l'essentiel de leurs déplacements touristiques en France (88 %). Ils voyagent plus souvent seuls ou en couple et davantage avec des forfaits, notamment « tout compris ». Plus souvent propriétaires d'une résidence secondaire, ils fréquentent un peu moins les hébergements marchands. Ils dépensent en moyenne 400 € par personne pour un voyage de 7 à 8 jours. Ils partent fréquemment en dehors de la pleine saison, le mois de septembre étant quasiment équivalent au mois d'août. Leurs activités ne diffèrent pas beaucoup de celles des plus jeunes. Ils privilégient un peu plus les activités culturelles et moins les activités sportives, le shopping ou la fréquentation des parcs de loisirs. Le tourisme des seniors devrait se développer fortement dans les années à venir avec l'arrivée parmi les retraités des générations nombreuses nées après la guerre.

En 2014, près d'un tiers des nuitées touristiques des résidents français de 15 ans ou plus ont été réalisées par des personnes de 62 ans ou plus. Le nombre de nuitées touristiques des personnes de 62 ans ou plus a augmenté de 17 % entre 2009 et 2014 quand, dans le même temps, le nombre de nuitées des personnes ayant entre 25 et 61 ans a diminué de près de 9 %. Cette évolution résulte essentiellement du vieillissement de la population lié à l'arrivée progressive aux âges de la retraite des générations nombreuses nées pendant la période des Trente Glorieuses. Les projections démographiques (cf. *infra*) indiquent que cette tendance devrait se poursuivre dans les années à venir.

Une forte mobilité jusqu'à 80 ans

La mobilité, donc le taux de départ touristique, décroît avec l'âge. Cependant, l'évolution est relativement lente,

Graphique 1 : Taux de départ en voyage selon l'âge



LECTURE : 77 % des résidents français ayant 62 ou 63 ans sont partis en voyage, au moins une fois dans l'année.
SOURCE : DGE, enquête SDT 2014.

les seniors restant majoritairement mobiles jusqu'à 80 ans passés (*graphique 1*). Entre 62 et 71 ans, peu contraints par des ennuis de santé, disposant d'un temps libre important et de peu de charges, les jeunes seniors partent beaucoup en voyages touristiques, autant que les personnes ayant entre 25 et 61 ans. Entre 72 et 81 ans, la mobilité diminue mais reste importante. Passé 82 ans, près d'un senior sur deux part encore au moins une fois dans l'année, mais la mobilité est nettement décroissante avec un volume de nuitées inférieur. En 2014, les personnes de 62 à 89 ans² ont réalisé 401 millions de nuitées touristiques (*tableau 1*). Les jeunes seniors (62-71 ans), les plus nombreux, ont réalisé 265 millions de nuitées, les personnes de 72 à 81 ans, 114 millions et celles de 82 à 89 ans, 22 millions.

¹ Par convention, le terme « français » désigne dans cette étude les résidents en France métropolitaine de quinze ans ou plus.

² Les personnes âgées de 90 ans ou plus ont réalisé environ un million de nuitées mais le nombre d'observations issues du panel « Suivi de la demande touristique » est trop faible pour les intégrer dans le champ de cette étude.

Les voyages des séniors plus longs et plus souvent avec forfait que ceux des actifs

Moins contraints par le temps, les séniors réalisent des voyages plus longs que les adultes d'âge actif (entre 25 et 61 ans). La durée moyenne de séjour est croissante avec l'âge : 5,2 jours en moyenne pour les 25-61 ans, 6,9 jours pour les 62-71 ans et 8,3 jours pour les 72-81 ans. La proportion de voyages à l'étranger est, à l'inverse, corrélée négativement avec l'âge. Cependant, en moyenne, la part des voyages à l'étranger des séniors est comparable à celle des adultes d'âge actif : comme leurs cadets, les séniors voyagent très majoritairement (88 % des cas) dans l'Hexagone. Ayant plus rarement des enfants à charge, ils voyagent plus souvent seuls ou en couple. Le voyage en groupe est plus fréquent chez les plus âgés. Enfin, le recours à un forfait est également une pratique plus fréquente chez les séniors : un voyage « sénior » sur six est réalisé avec un forfait contre un voyage sur neuf pour les 25-61 ans. Environ un tiers de ces forfaits sont « tout compris », cette formule étant particulièrement appréciée pour les voyages à l'étranger. Les séniors y recourent trois fois plus que les 25-61 ans : 30 % de leurs voyages à l'étranger sont réalisés avec cette formule contre seulement 10 % des voyages des 25-61 ans.

Presque autant de voyages en septembre qu'en août

Moins contraints par les congés scolaires ou professionnels, les séniors concentrent moins leurs départs en voyage sur les deux mois de pleine saison d'été. En effet, la répartition mensuelle de leurs nuitées touristiques (graphique 2) est peu différente de celle de leurs cadets les mois d'hiver mais sensiblement plus aux beaux jours. Les séniors partent un peu plus avant la haute saison, en mai et juin, et surtout beaucoup plus en septembre, plus souvent même qu'en juillet et presque autant qu'en août. Le mois d'octobre bénéficie également d'une plus forte fréquentation.

Cet étalement des périodes de voyages permet aux séniors de bénéficier d'une météo favorable et de tarifs attractifs, tout en évitant la forte affluence de la pleine saison. Les professionnels et les destinations touristiques ont également intérêt à cet étalement des voyages pour rentabiliser au mieux les équipements touristiques. Des prix incitatifs en moyenne ou basse saison permettent d'attirer les clientèles moins contraintes par les dates de congés.

Plus d'une nuit touristique sur quatre passée en résidence secondaire

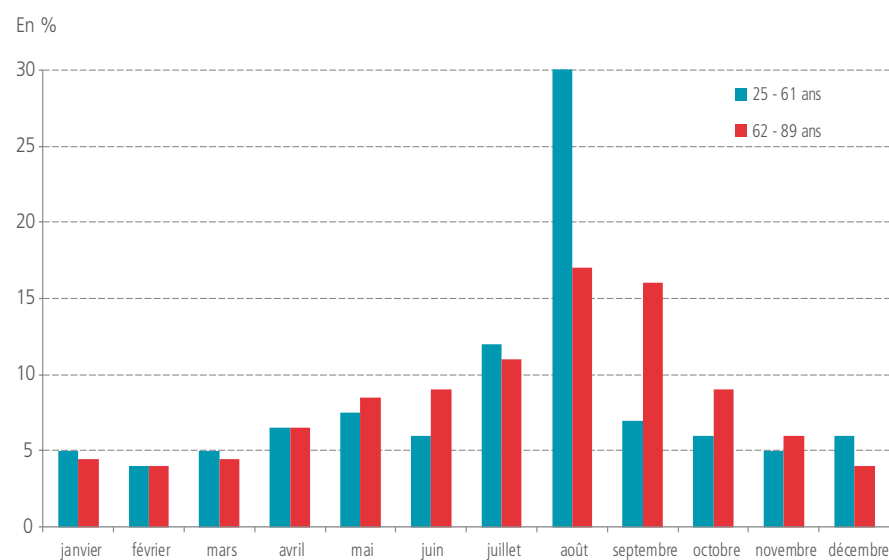
Lors de leurs déplacements touristiques, les séniors passent beaucoup plus de temps dans leurs résidences secondaires que leurs cadets : 26,4 % des nuitées touristiques contre 7,7 % pour les 25-61 ans (graphique 3). L'explication tient, bien sûr, à une différence de patrimoine liée à l'âge : près d'une personne sur cinq

Tableau 1 : Caractéristiques des voyages selon l'âge

	62-71 ans	72-81 ans	82-89 ans	Ensemble : de 62 à 89 ans	De 25 à 61 ans
Nombre de voyages (en millions)	38	14	3	55	120
Nombre de nuitées (en millions)	265	114	22	401	627
Durée moyenne de voyage (en nuitées)	6,9	8,3	8,8	7,3	5,2
Part des voyages à l'étranger (en %)	12	11	9	12	11
Part des voyages seuls (en %)	28	33	48	31	23
Part des voyages en couple (en %)	61	57	39	59	30
Part des voyages en groupe d'adultes (en %)	4	5	8	5	5
Part des voyages avec des enfants (en %)	7	5	5	5	42
Part des voyages avec forfait (en %)	15	17	17	16	11

Source : DGE, enquête SDT 2014.

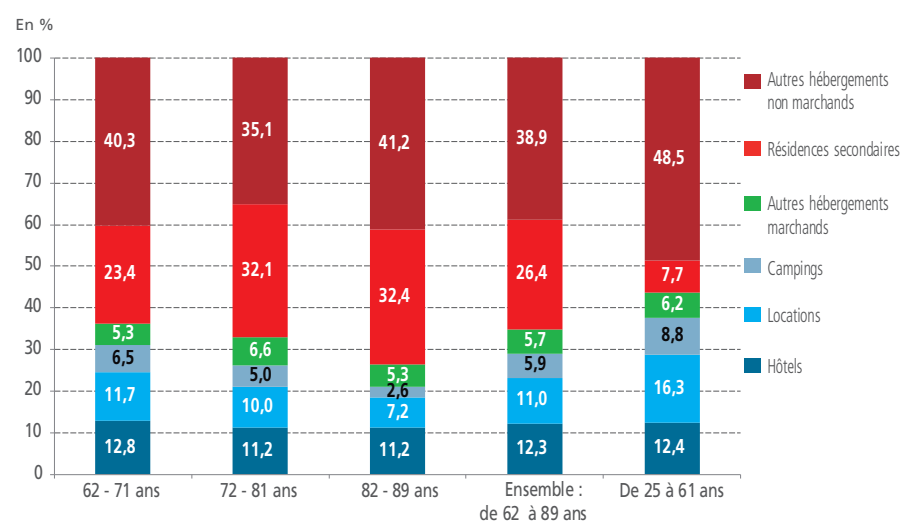
Graphique 2 : Répartition mensuelle des nuitées touristiques selon l'âge



Lecture : 30 % des nuitées touristiques des résidents français ayant entre 25 et 61 ans sont réalisées au mois d'août.

Sources : DGE, enquête SDT 2014.

Graphique 3 : Répartition des nuitées touristiques selon le mode d'hébergement et l'âge



Lecture : 23,4 % des nuitées touristiques des personnes ayant entre 62 et 71 ans ont été réalisées dans leur(s) résidence(s) secondaire(s).

Sources : DGE, enquête SDT 2014.

(19 %) ayant entre 62 et 89 ans dispose d'une résidence secondaire (qui peut être une résidence de famille) mais seulement 7 % des 25-61 ans. En revanche, les seniors vont moins souvent en location, en camping, pratique qui décroît avec l'âge, et dans les autres hébergements non marchands. Les plus jeunes (25-61 ans) vont davantage chez des amis ou dans la famille, notamment dans les résidences secondaires de leurs parents. Les seniors dorment à peu près aussi fréquemment à l'hôtel que leurs cadets et presque aussi souvent dans les autres hébergements marchands (résidences de tourisme...).

22 milliards d'euros de dépenses touristiques

En 2014, les seniors ont réalisé 22,2 milliards d'euros de dépenses touristiques (tableau 2), aussi bien pour leurs voyages en France (88 % des voyages) qu'à l'étranger. Les seniors ont dépensé en moyenne 406 € par voyage, soit 56 € par nuitée touristique. Leur dépense moyenne par voyage est un peu supérieure à celle des 25-61 ans du fait d'une durée moyenne de séjour plus longue, la dépense par nuitée étant au contraire plus faible pour les seniors. Le recours plus fréquent aux résidences secondaires explique de moindres dépenses d'hébergement. L'achat plus fréquent de forfaits tout compris contribue également à expliquer des dépenses d'hébergement, de restauration ou de transports plus faibles. Rapportées au nombre de voyages, les dépenses de transports sont assez proches entre les seniors et leurs cadets. En effet, les distances parcourues lors des voyages en France métropolitaine sont semblables (environ 260 km en moyenne entre le domicile et la destination principale) et la part de voyages à l'étranger est proche également. Enfin, la plus forte proportion de voyages en dehors des vacances scolaires contribue également à expliquer une dépense journalière moindre, qui n'est donc pas synonyme d'un moindre confort.

Tableau 2 : Dépenses touristiques selon l'âge

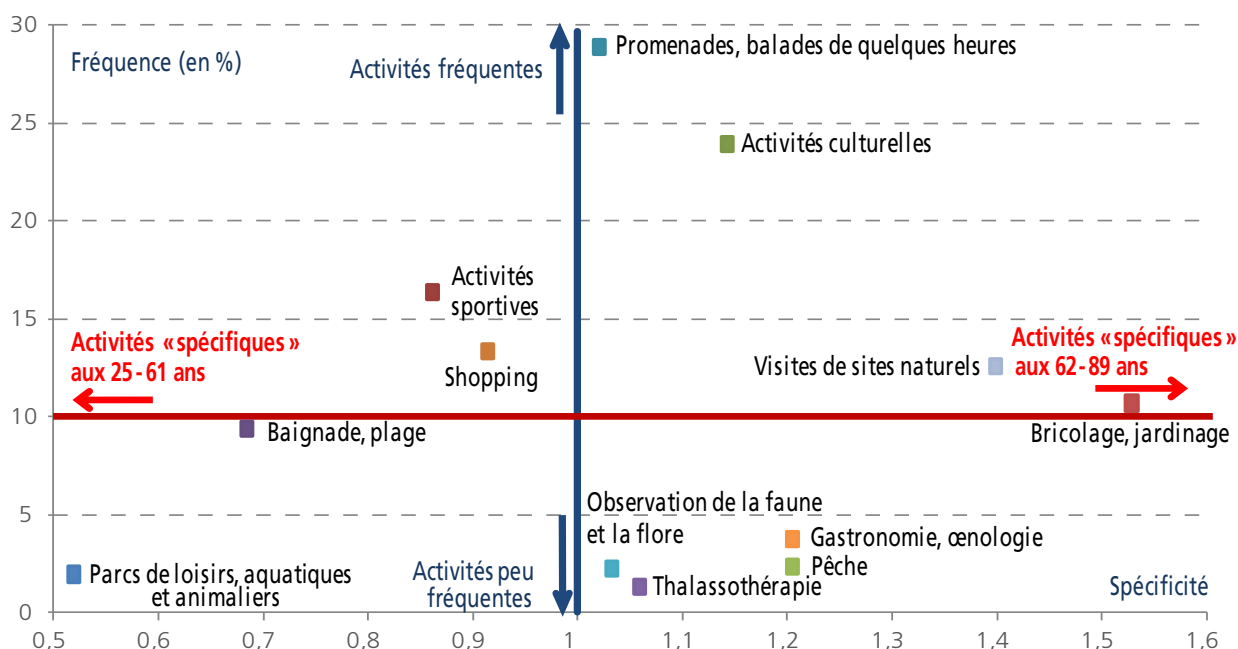
	62-71 ans	72-81 ans	82-89 ans	Ensemble : de 62 à 89 ans	De 25 à 61 ans
Volume des dépenses (en Md €)	15,3	5,8	1,1	22,2	43,1
Dépense moyenne par voyage (en €)	399	420	435	406	356
Dépense moyenne par nuitée (en €)	58	51	49	56	69
Dépense moyenne par nuitée et par poste (en €)					
- Forfait	15,7	14,3	13,7	14,9	12,4
- Hébergement	7,5	6,1	5,9	6,9	12,8
- Transport	10,4	8,2	6,4	9,3	14,4
- Restauration	7,5	6,6	6,4	7,1	9,4
- Autres	17,4	16,3	16,7	17,7	19,8
Dépense moyenne de transport par voyage (en €)	71,8	67,2	56,6	67,4	74,3

Source : DGE, enquête SDT 2014.

Davantage d'activités culturelles, moins de sport et plus de bricolage ou de jardinage

Les principales activités réalisées lors des déplacements touristiques sont les mêmes pour les seniors et les adultes d'âge actif. Cependant, des activités sont plus ou moins spécifiques aux seniors (graphique 4). Ils pratiquent ainsi des activités culturelles (visites de musées, expositions, monuments ou sites historiques) lors d'un séjour touristique sur quatre en moyenne soit une fréquence supérieure de 14 % à celle de l'ensemble de la population de plus de 25 ans. Ils visitent également plus fréquemment les sites naturels. Plus souvent propriétaires d'une résidence secondaire, ils bricolent et jardinent davantage. Ils pêchent et goûtent plus les plaisirs liés à la gastronomie ou à l'œnologie. Les promenades de quelques heures sont pratiquées presque dans les mêmes proportions par les seniors et leurs cadets. En revanche, les seniors font moins souvent du shopping ou du sport (respectivement 9 % et 14 % moins souvent), se baignent moins fréquemment et vont beaucoup moins souvent dans les parcs de loisirs, davantage fréquentés par les 25-61 ans, éventuellement avec leurs enfants.

Graphique 4 : Fréquence des activités touristiques et spécificité selon l'âge



Lecture : chaque activité est placée suivant l'axe horizontal en fonction de la spécificité selon l'âge de l'activité touristique (la valeur 1 signifie que l'activité est autant pratiquée par les personnes de 62 à 89 ans que par les personnes de 25 à 61 ans, la valeur 1,53 - bricolage, jardinage - signifie que cette activité est pratiquée 1,53 fois plus par les personnes de 62 à 89 ans à l'occasion de leurs séjours touristiques que par l'ensemble des personnes de 25 à 89 ans. Chaque activité est placée suivant l'axe vertical en fonction de la fréquence de l'activité lors des séjours touristiques des personnes de 62 à 89 ans (nombre de séjours donnant lieu à cette activité pour 100 séjours). Sur 100 séjours de personnes de 62 à 89 ans, environ 24 donnent lieu à une activité culturelle (hors visite de ville). La valeur 10 (axe rouge) correspond à la valeur médiane de la fréquence des activités, elle permet de séparer les activités en une moitié des plus fréquentes (au-dessus de l'axe rouge) et une moitié des moins fréquentes (au-dessous de l'axe).

Source : DGE, enquête SDT, 2014.

Les séniors, un segment d'avenir pour le tourisme

À défaut de prévoir la demande future, il est possible d'étudier les mouvements à l'œuvre qui laissent envisager une hausse du tourisme des séniors dans les années à venir. En effet, ce tourisme dépend essentiellement du nombre de séniors et de leurs comportements de mobilité. En faisant une hypothèse prudente de maintien du comportement de mobilité âge par âge (les personnes de 75 ans dans dix ans bougeraient autant que les personnes de 75 ans aujourd'hui), les seules projections démographiques suffisent à assurer une forte hausse du tourisme des séniors. En effet, dans une hypothèse de poursuite des tendances démographiques en termes d'espérance de vie ou de scénario migratoire³ (tableau 3), la population des 62-71 ans devrait augmenter de presque 10 % entre 2015 et 2025 et la population des 72-81 ans de plus de 40 %. À comportement de mobilité identique, ces 2,4 millions de séniors de 62 à 81 ans supplémentaires en 2025 induiraient une hausse de plus de 71 millions de nuitées touristiques par an (dont 25 millions de nuitées marchandes, essentiellement en France) et une hausse de dépense touristique de près de 4 milliards d'euros. Cette évolution, principalement liée au remplacement de la génération « creuse » née entre 1935 et 1944 par la génération des premiers *baby-boomers*, nés entre 1945 et 1954, parmi les personnes ayant plus de 70 ans, devrait se traduire par une demande plus forte lors des mois de mai, juin, septembre et octobre. L'hypothèse d'une préservation de la capacité de mobilité est liée à la santé des séniors et à leurs moyens financiers. Les gains d'espérance de vie (environ un trimestre chaque année depuis des décennies) témoignant d'une population en meilleure santé,

Tableau 3 : Projections de population en France métropolitaine d'ici 2030

Tranche d'âge	Population en 2015 (en millions)	Évolution 2015-2020		Évolution 2015-2025		Évolution 2015-2030	
		(en millions)	(en %)	(en millions)	(en %)	(en millions)	(en %)
Moins de 62 ans	50,1	0,0	0,1	0,0	0,0	-0,1	-0,2
De 62 à 71 ans	7,1	0,6	8,6	0,6	9,1	0,9	12,1
De 72 à 81 ans	4,3	0,6	13,0	1,8	42,3	2,4	55,7
82 ans ou plus	3,1	0,2	7,8	0,3	10,0	0,9	28,8
Ensemble de la population	64,5	1,4	2,2	2,8	4,3	4,0	6,2

Lecture : en 2015, la France métropolitaine compte environ 4,3 millions d'habitants de 72 à 81 ans. Selon les hypothèses de projections retenues, ils pourraient être 600 000 de plus en 2020 soit une hausse de 13 %, 1,8 million de plus en 2025, soit une hausse de 42,3 % et 2,4 millions de plus en 2030 soit une hausse de 55,7 %.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, projections de population, scénario central 2007-2060.

l'hypothèse d'un maintien de la capacité de mobilité est donc à ce titre particulièrement prudente. Par ailleurs, dans tous les scénarios retenus par le Conseil d'orientation des retraites⁴, le niveau de vie des retraités augmenterait en euros constants, la diminution du taux de remplacement des pensions (montant de la pension sur le dernier revenu d'activité) étant compensée en partie par la hausse du taux d'activité des femmes qui perçoivent en conséquence des retraites plus élevées que leurs aînées. Par ailleurs, les pensions ne sont qu'une composante des revenus des retraités. En conclusion, essentiellement pour des raisons démographiques mais également pour des raisons économiques, le tourisme des séniors constitue un segment d'avenir pour le tourisme français, qui pourrait continuer à capter près de 90 % de cette demande en forte hausse. Pour les mêmes raisons, essentiellement démographiques, la demande en provenance des pays voisins pourrait également progresser, constituant un enjeu de l'attractivité touristique de la France.

³ Une variation d'hypothèse sur le solde migratoire en France aurait de toute façon un impact limité à court terme sur la population des séniors, les mouvements étant plus nombreux aux âges jeunes et actifs.

⁴ Évolution et perspectives des retraites en France, rapport annuel du Comité d'orientation des retraites, juin 2015.

■ Encadré

Source

L'enquête Suivi de la demande touristique (SDT) est réalisée chaque mois par voie postale auprès d'un panel de 20 000 personnes âgées de 15 ans ou plus, représentatif de la population résidant en France métropolitaine.

Champ de l'étude

Les résultats présentés ici couvrent les voyages pour motif personnel, un voyage comprenant nécessairement une nuit en dehors du domicile habituel.

L'étude est centrée sur les comportements de mobilité des séniors. Compte tenu du décalage progressif de l'âge du droit à la retraite, sont considérées comme séniors les personnes de 62 ans ou plus. Certaines personnes réalisent encore des déplacements touristiques après 90 ans, cependant le nombre de nuitées totales (environ 1 million) est très faible comparé aux 401 millions de nuitées touristiques des

personnes de 62 à 89 ans et le nombre d'observations issues du panel « Suivi de la demande touristique » est trop faible pour les intégrer dans le champ de cette étude.

La population des 62-89 ans est scindée en trois groupes d'âge pour tenir compte de différences de comportements de mobilité :

- les jeunes séniors, dont certains sont encore actifs ont entre 62 et 71 ans ;
- les personnes de 72 à 81 ans, un peu moins mobiles ;
- les personnes de 82 à 89 ans, beaucoup moins nombreuses et sensiblement moins mobiles.

Cette population sénior est comparée à celle des 25-61 ans, dite « adultes d'âge actif ». Les comportements de mobilité des plus jeunes (de 15 à 24 ans) sont trop spécifiques pour être intégrés dans le référentiel de comparaison.

Pour en savoir plus :

- Hillaireau F., Khiati A., Loquet G. « Le tourisme des Français en 2014 : toujours plus de voyages à l'étranger », Le 4 Pages de la DGE n°45, juillet 2015.
- Khiati A. « Le tourisme, un moyen important d'accès à la culture », Le 4 Pages de la DGE n°48, novembre 2015.
- Mémento du tourisme, DGE, édition 2015.
- Chiffres clés du tourisme, DGE, édition 2015.

Consultez la rubrique « Étude et statistiques »
du site www.entreprises.gouv.fr

■ François-Pierre Gitton, Gérard Loquet, DGE

Directeur de la publication : Pascal Faure

Rédacteur en chef : François Magnien

Secrétariat de rédaction : Martine Automme,

Nicole Merle-Lamoot

Composition : Hélène Allias-Denis, Brigitte Baroin

ISSN : 2490-6271

Dépôt légal : 2016

DGE - 67, rue Barbès, 94200 Ivry-sur-Seine



DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENTREPRISES